

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V. 113 Vœu en soutien à l'équipe de la bibliothèque Louise Michel et à l'association Queer Week.

Le Conseil de Paris,

Considérant la vague de harcèlement en ligne subi par la bibliothèque Louise Michel, située dans le 20e, suite à l'organisation d'une lecture de contes non-genrées par des drag-queens dans le cadre de la QueerWeek ;

Considérant le soutien moral, matériel et financier de la Mairie de Paris à cette manifestation associative ;

Considérant le communiqué de soutien de l'association des bibliothécaires de France à la bibliothèque Louise Michel en date du 20 mars 2019 ;

Considérant que l'accès à la lecture est une politique importante en matière d'éducation et de la construction de l'esprit critique de l'enfant ;

Considérant que le drag est un art ;

Considérant l'importance du travail effectué par l'association Queer Week ;

Considérant que les employées et employés de la bibliothèque sont des agents municipaux, et doivent pouvoir mener à bien leurs missions en toute sécurité et sérénité ;

Considérant les propos inacceptables relayés par un site d'extrême-droite ;

Considérant les 32 mesures contre les LGBTIphobies annoncées par la Maire de Paris, le 21 novembre 2018, dont le renforcement des actions éducatives à destination des jeunes publics, l'accompagnement des associations dans la promotion de leurs actions et le travail avec les entreprises Twitter France et Facebook France pour renforcer la lutte contre le harcèlement en ligne.

Considérant que l'injure publique est punie par la loi, et que tout caractère sexiste ou homophobe constitue un caractère aggravant ;

Considérant que l'impunité sur les réseaux sociaux libère la parole LGBTQIphobe et sexiste, incite à la haine et encourage à une escalade de la violence, notamment physique, contre les victimes ;

Sur proposition de Danielle Simonnet, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Mairie de Paris porte plainte pour injure publique,
- Que la Mairie de Paris se constitue partie civile pour l'ensemble des victimes de ce harcèlement souhaitant engager une procédure judiciaire,
- Que la Mairie de Paris continue de soutenir la Queer Week au travers de projets d'actions culturelles en partenariat avec son réseau de bibliothèques et d'établissements,
- Que la Mairie de Paris poursuive et amplifie son soutien et accompagnement des équipes des bibliothèques souhaitant engager des actions équivalentes sur les questions du genre.